

Selon l'ONU, l'aide au développement du Royaume-Uni qui va à des écoles privées à but lucratif pourrait constituer une violation des droits des enfants

(Londres, 10 juin 2016) Dans une [déclaration](#) sans précédent publiée le 9 juin 2016, le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies s'est dit préoccupé par le fait que le Royaume-Uni « finance des écoles à bas coût privées et informelles, exploitées par des entreprises commerciales à but lucratif » par le biais de son aide au développement, du fait que cela pourrait avoir contribué à porter atteinte aux droits des enfants dans les pays bénéficiaires.

Le Comité a recommandé au Royaume-Uni de « s'abstenir de financer des écoles privées à but lucratif » et de « donner la priorité à l'éducation de premier degré gratuite et de qualité dans les écoles publiques ».

Le Royaume-Uni a dépensé ces dernières années des millions de livres sterling pour financer des écoles privées à but lucratif dans des pays en développement. Des fonds publics ont en particulier été acheminés par le Département du développement international (DFID) du Royaume-Uni à une chaîne très [contestée](#) et controversée d'écoles normalisées à but lucratif, Bridge International Academies, qui opère au Kenya, en Ouganda, au Nigéria et en Inde.

Delphine Dorsi, du Right to Education Project, a réagi en déclarant : « *Le Comité des droits de l'enfant confirme les soupçons que nous avons émis dans notre rapport, sur le fait que le financement par le Royaume-Uni de Bridge International Academies et autres chaînes commerciales analogues pourrait être contraire au droit international. L'aide au développement devrait aller en priorité à la réalisation du principe de l'éducation gratuite de qualité pour tous, en particulier pour les groupes marginalisés, or ce n'est pas ce que fait le Royaume-Uni en finançant ce type d'écoles. Il s'agit là d'un sérieux avertissement adressé à tous les pays donateurs, d'avoir à respecter à l'étranger leurs obligations touchant les droits humains.* »

Kevin Courtney, Secrétaire général par intérim de National Union of Teachers (NUT), le plus grand syndicat d'enseignants britannique, a indiqué : « *La National Union of Teachers de félicite des recommandations du Comité des droits de l'enfant, qui a fait siennes nos préoccupations concernant l'éducation de mauvaise qualité dispensée aux plus pauvres du fait du développement des écoles privées dites 'à faible coût'. Le Gouvernement britannique, qui dit au Royaume-Uni être défavorable à ce que l'éducation publique fasse des bénéfices, devrait répondre à ces critiques accablantes et lancer immédiatement un examen du soutien financier apporté par le DFID à ces écoles privées et à leur promotion dans les pays du Sud.* »

Sylvain Aubry de la Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights, a ajouté : « *Les [recherches](#) que nous avons menées avec nos partenaires au Kenya, en Ouganda et au Ghana ont clairement montré que les écoles commerciales à but lucratif qui y sont exploitées compromettent les droits de l'enfant. Le financement octroyé par le DFID à ces écoles est donc illégal, et le Royaume-Uni devrait prendre dès maintenant des mesures pour y mettre fin et remplir les obligations qu'il assume en droit international.* »

David Archer, représentant pour la société civile du Partenariat mondial pour l'éducation, a souligné : « *J'espère que ces importantes observations du Comité des droits de l'enfant amèneront le*

DFID à repenser l'appui qu'il apporte à des écoles privées à but lucratif de piètre qualité, appui qui est manifestement contraire au bon travail qu'il accomplit par ailleurs pour soutenir l'éducation, en particulier celle des filles ».

Documents

- Recommandations du Comité des droits de l'enfant [en anglais uniquement] :
http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/GBR/CO/5&Lang=en
- Résumé du rapport sur l'aide du Royaume-Uni à l'éducation [en anglais uniquement] :
http://globalinitiative-escr.org/wp-content/uploads/2016/05/RTE_CESCR_55_Session_UK_Alternative_Report_Summary_2016.pdf
- Déclaration concernant *Bridge International Academies* (mai 2015) [en anglais uniquement] : <http://globalinitiative-escr.org/wp-content/uploads/2015/05/May-2015-Join-statement-reaction-to-WB-statement-on-Bridge-14.05.2015.pdf>

Contacts

- Delphine Dorsi, Coordinatrice exécutive, *Right to Education Project* : +44 77 06 756 077 / delphine.dorsi@right-to-education.org
- Sylvain Aubry, Conseiller juridique et de recherche, *Global Initiative for Economic, Social and Cultural Rights* : +254 7 88 28 96 34 / sylvain@globalinitiative-escr.org
- David Archer, membre pour la société civile du Conseil du Partenariat mondial pour l'éducation : +44 75 95 10 64 00 / David.Archer@actionaid.org
- Caroline Cowie, NUT Press Office : 07879480061 / 0207 380 4706 / Samidha Garg : s.garg@nut.org.uk

Pour la version originale en anglais, voir : <http://bit.ly/UKcrc>.